

Bon genre et traduction (français/anglais)

Florence Binard

► **To cite this version:**

Florence Binard. Bon genre et traduction (français/anglais). *Alizés: Revue angliciste de La Réunion*, Faculté des Lettres et Sciences humaines (Université de La Réunion), 2016, Traduction-Édition, pp.21-33. hal-02340361

HAL Id: hal-02340361

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02340361>

Submitted on 30 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bon genre et traduction (français/anglais)

Depuis les années 1970, les revendications linguistiques des féministes s’immiscent à un rythme plus ou moins rapide et de manière plus ou moins marquante dans la langue anglaise et française. Dans une large mesure, l’évolution s’opère en fonction des contraintes lexicales et grammaticales mais, surtout, elle dépend à la fois de la force d’influence des féministes et de la volonté des politiques de soutenir cette cause.

Une analyse du contenu des guides officiels et institutionnels francophones et anglophones concernant l’emploi d’une langue « non sexiste » montre que les stratégies féministes préconisées dans l’une et l’autre langue diffèrent considérablement. Tandis que les anglophones insistent sur la nécessité d’un discours non sexiste, inclusif et globalement neutre, les francophones mettent l’accent sur la féminisation de termes et usages grammaticaux traditionnellement genrés au masculin, dit « épïcène ». Ces différences sont dues, pour grande partie, à l’existence de trois genres grammaticaux en anglais, le féminin, le masculin et le neutre et uniquement deux en français, le féminin et le masculin¹.

L’objet de cet article sera de présenter succinctement quelques-unes des modifications linguistiques recommandées, en anglais et en français, en matière de langue non sexiste et d’étudier dans quelle mesure ces signes pour une langue non sexiste sont appliquées lors de la traduction de l’anglais vers le français.

L’exemple des **préfixes des noms courants** est une excellente illustration du fossé qui existe entre la France et les pays anglophones. Aux États-Unis, dès les années 1960, les féministes militent en faveur de l’emploi d’une langue non discriminatoire et, dans la lignée du *Magazine Ms*, elles revendiquent notamment la suppression de « *Miss* » et « *Mrs* », marqueurs du statut marital des femmes. Si, comme le rappelle Sandra Dufour, l’adoption du nouveau préfixe ne s’est pas faite sans heurt, elle ne suscite plus aucun débat depuis la fin des années 1980 :

¹ Voir à ce propos, Florence Binard, « Translating Feminisms: Feminization or De-Genderization? », in Antoine Cazé, Rainier Lanselle (dir.), *Translation in an International Perspective: Cultural Interaction and Disciplinary Transformation*, Bern, Peter Lang, 2015, p. 235-56.

Au *New York Times*, il fallut attendre la fin de la vague de procès pour discrimination sexuelle contre le journal et 1986¹ pour que l'usage de "Ms." soit couramment utilisé dans ses pages. Son propriétaire, Abe Rosenthal, y avait fait paraître une note qui expliquait pourquoi ce titre serait, désormais, utilisé : il était suffisamment passé dans le langage, mais on laisserait toujours aux personnes la possibilité de choisir "Mrs.", "Miss" ou "Ms."².

En France, dès les années 1970, la solution proposée par les partisans de l'égalité femmes/hommes fut de supprimer l'emploi de « Mademoiselle » de sorte à n'avoir qu'un préfixe pour chaque sexe. Toutefois, en ce début de vingt et unième siècle, force est de constater que le débat est loin d'être clos comme en témoigne, par exemple, la campagne « mademoiselle, la case en trop », lancée en 2011 par les associations féministes : « Oser le féminisme » et « Les Chiennes de garde ». L'objectif est de sensibiliser l'opinion publique et de « rappeler que la distinction Madame/Mademoiselle n'est ni flatteuse, ni obligatoire. Et surtout, qu'elle est le signe du sexisme ordinaire qui perdure dans notre société »³.

En Grande-Bretagne, comme dans la plupart des pays anglophones, le préfixe « Ms » est d'emploi courant. Ce sont désormais les campagnes menées, depuis les années 1980, par les « *genderqueer* »⁴ qui portent leurs fruits, comme l'illustre la décision de l'*Oxford English Dictionary* (OED) d'ajouter le préfixe Mx (prononcé à l'instar de « Ms », [miks] ou [mɔks]). Selon les éditeurs du dictionnaire, il s'agit de reconnaître l'existence d'une pratique déjà bien ancrée dans certaines institutions telles que des banques, des universités, des organisations gouvernementales et locales qui font figurer ce nouvel identifiant de genre sur leurs formulaires officiels ainsi que dans leurs banques de données⁵. À peine officialisée, cette dernière introduction fait débat car elle est

¹ Betsy Wade fut la première femme journaliste à l'utiliser dans le journal, Nan Robertson, *The Girls in The Balcony, Women, Men, and The New York Times* (Lincoln, Random House, 1992) p. 84-86.

² Sandra Dufour, « Féminisme et langage : l'exemple de "ms." aux États-Unis », in Florence Binard, Alexandrine Guyard Nedelec, Guyonne Leduc (dir.), *Nommer les femmes, le sexe et le genre*, Paris, L'Harmattan (à paraître, automne 2015).

³ <http://www.osezlefeminisme.fr/tag/mademoiselle> (consulté le 8 juin 2015)

⁴ Le terme « *genderqueer* » désigne des individu-e-s dont l'identité de genre ne correspond pas aux normes construites de la masculinité et de la féminité. Il peut s'agir de personnes transgenre, transsexuel voire intersexuée.

⁵ *The Sunday Times*, « Now pick Mr, Mrs, Miss, Ms...or Mx for no specific gender », 3 May 2015, http://www.thesundaytimes.co.uk/sto/news/uk_news/article151885.ece (consulté le 8 juin 2015).

connotée « transgenre » ou « intersexué-e » du fait de sa prononciation qui évoque un mélange et n'est donc pas assez inclusive aux yeux de ceux et de celles qui militent en faveur d'un pronom universel. Les partisans d'un préfixe totalement neutre, ne portant aucun marqueur de genre, proposent ainsi l'emploi d'un unique préfixe, « ind » pour « *individual*/individu »¹. Si l'usage de ce préfixe rencontre l'adhésion du public et se répand, il est fort probable qu'il fasse à son tour son entrée dans le dictionnaire, mais seul l'avenir nous le dira². Étant donné le décalage entre l'usage anglophone et l'usage francophone, traduire, dans un texte contemporain, « Mademoiselle » par « *Miss* » relève au mieux de l'anachronisme ou du biais inconscient, au pire d'une discrimination sexuelle assumée. Mais, comme le montre une recherche rapide sur *Linguee*, « Mlle » continue, le plus souvent, d'être traduit par « *Miss* » et non « *Mrs* » ou « *Ms* »³. Quand au préfixe « *Mx* », il semble qu'il n'ait pas encore son équivalent en français.

La féminisation des noms de métiers, titres ou fonctions est un vieux débat, comme l'illustre un dessin humoristique de Caran d'Ache, publié dans *Le Journal*, le 30 août 1900, où des féminisations de noms tels que « témoin » ou « médecine » sont moqueusement proposées⁴. Si l'histoire de la langue française témoigne d'une richesse lexicale de noms féminins désignant des emplois manuels non valorisés, des métiers valorisés, des titres nobiliaires ou encore des titres religieux du XII^e au XVI^e siècle, il semble que le XVII^e siècle ait marqué le début d'un recul qui, dans une certaine mesure, perdure jusqu'aujourd'hui⁵. La démarche féministe, soutenue par le gouvernement dès le début des années

¹ http://nonbinary.org/wiki/Gender_neutral_titles (consulté le 8 juin 2015).

² Certains pays ont d'ores déjà adopté un nouveau pronom neutre. C'est le cas de la Suède. Le 15 avril 2015, le pronom neutre, « *hen* » créé dans les années 1960, a été officiellement inclus dans le *Dictionnaire de l'Académie suédoise*, en complément de « *han* » (il) et de « *hon* » (elle). <http://www.rts.ch/info/sciences-tech/reperages-web/6654312-la-suede-fait-entrer-le-pronom-neutre-dans-son-dictionnaire.html> (consulté le 23 juin 2015).

³ <http://www.linguee.fr/francais-anglais/search?source=auto&query=mlle> (consulté le 23 juin 2015).

⁴ Christine Bard (dir.), *Un Siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, page non numérotée entre pages 242 et 243.

⁵ Voir à ce propos, Annie Becquer et al., *Femmes, j'écris ton nom... : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris, La Documentation française, décembre 1999, p. 9-16, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994001174/index.shtml> (consulté le 8 juin 2015).

1980¹ continue, en ce début de XXI^e siècle, de susciter de nombreuses oppositions. Le refus du député UMP Julien Aubert de nommer la députée socialiste, Sandrine Mazetier, « Madame la présidente » lors d'un débat parlementaire le 6 octobre 2014², et ce en dépit de la réglementation, est symptomatique des résistances qui s'opèrent contre toute logique égalitaire mais, également, linguistique. Le fait qu'on dise « une secrétaire médicale » et « un secrétaire d'État » ou « une directrice d'école » et « un directeur de cabinet » ne semble pas poser de problèmes aux opposants de la féminisation, pas plus qu'une formulation telle que « le secrétaire d'État... Elle... ». Ce qui pose problème aux détracteur-e-s de la féminisation, c'est précisément ce qui intéresse ses défenseur-e-s. La féminisation dépasse le simple fait de « mettre au féminin », elle attire l'attention sur quelque chose de singulier et induit une réflexion sur le sens des mots et sur notre perception de la réalité, du moins, le temps du processus de normalisation. En français, l'ajout de « eure » opère un démarquage de « défamiliarisation » par rapport à l'usage courant et de ce fait suscite une réaction du/de la co-énonciatrice qui ne peut s'empêcher de noter l'écart avec l'usage normal. Et, si la féminisation peine parfois à s'imposer dans la langue, c'est sans doute dû à la rigidité « du bon usage » que l'on intègre lors de l'apprentissage du français, à l'école notamment. Dans la majorité des cas, l'emploi de nouvelles féminisations telles que « professeure ou écrivaine » ou l'introduction de formules telles que « celles et ceux » ou « le président ou la présidente » relève encore d'une démarche volontariste et, il en est, *a fortiori*, de même lorsqu'il retourne de traduction.

En anglais, cette défamiliarisation existe mais elle est moins visible. Du fait de l'existence de trois genres grammaticaux, le féminin, le masculin et le neutre, la stratégie employée pour une langue non

¹ Une commission relative à la féminisation des noms de métiers fut mise en place en 1984 sous l'impulsion d'Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme. Les conclusions de cette commission débouchèrent, en 1986, sur une circulaire définissant de nouvelles règles, au sein de la fonction publique, en matière de féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. http://discriminations.egalite.cidem.org/documents/texte_de_loi_sur_la_feminisation_des_noms_de_metier.pdf (consulté le 8 juin 2015).

² À ce propos, voir, par exemple, « Un député persiste à dire "Madame le président" et écope d'une sanction », *Libération*, 7 octobre 2014, http://www.liberation.fr/politiques/2014/10/07/un-depute-persiste-a-appeler-sandrine-mazetier-madame-le-president-et-ecope-d-une-sanction_1116530 (consulté le 8 juin 2015).

discriminatoire a consisté à neutraliser des noms, féminins ou masculins, porteurs d'une vision sexiste des professions. Ainsi, par exemple, il est préconisé de ne plus employer des noms tels que « *actress* » et de le remplacer par « *actor* » ou encore d'utiliser « *chair* » ou « *chairperson* » à la place de « *chairman* ». Là où la neutralisation s'est avérée plus compliquée, de nouveaux termes ont été introduits : « *policeman/woman* » ont été remplacés par « *police officer* », « *fireman/woman* » par « *firefighter* » etc. Cette stratégie s'est imposée d'autant plus facilement que la majorité des noms de métiers sont neutres en anglais. Aux États-Unis, plusieurs États ont même modifié leur constitution afin de remplacer des termes genrés par des termes neutres dans les textes juridiques¹.

Une recherche rapide sur le dictionnaire en ligne, *Linguee*², montre que les termes démarqués en anglais, cités ci-dessus, sont très rarement traduits par des termes ou des formulations démarqués en français.

En Grande-Bretagne, en vertu de la loi de 2006³, les institutions sont non seulement dans l'obligation d'employer une langue inclusive et non discriminatoire mais elles doivent informer les employés des règles à respecter. L'extrait suivant du code de bonne conduite de l'université de Loughborough au Royaume-Uni insiste sur le caractère illégal d'une langue discriminatoire et souligne le fait que le personnel et les étudiants sont responsables de ce qu'ils/elles disent ou écrivent et doivent en conséquence être conscients de ce qui constitue une langue discriminatoire :

The University recognises that prejudice and discrimination can be formed and reinforced by the language we use...Discrimination through language, like other forms of discrimination or harassment, is unacceptable to the University and may also be unlawful. Any complaints about the use of discriminatory language will be treated seriously and could provide grounds for disciplinary action against staff or students. Individual members of staff and students are expected to be aware of the impact their language may have upon others⁴.

¹ Voir à ce propos, Sandra Dufour, « Féminisme et langage : l'exemple de "ms." aux États-Unis », in Florence Binard, Alexandrine Guyard Nedelec, Guyonne Leduc (dir.), *Nommer les femmes, le sexe et le genre, op. cit.*

² www.linguee.com.

³ *The Equality Act* (2006) complété en 2010.

⁴ University of Loughborough, Inclusive Language – Code of Practice. <http://www.lboro.ac.uk/services/hr/a-z/inclusive-language---page.html> (consulté le 8 juin 2015).

On remarque que les textes onusiens ou ceux émanant de la Communauté européenne sont rédigés dans une langue non sexiste en anglais mais que leur traduction en français ne reflète pas cette stratégie linguistique d'égalité entre les hommes et les femmes, y compris ceux qui ont spécifiquement trait à l'égalité des sexes. Ainsi, on note que « *man's rights* » a totalement disparu des textes anglais, que « *human rights* » est désormais le terme employé mais qu'en revanche, en français, le terme le plus courant demeure « les droits de l'homme » et non « les droits de la personne humaine ». Dans l'un des textes les plus importants en matière d'égalité femmes-hommes, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes¹, il est fait référence aux droits de l'homme, sans même une majuscule à Homme :

L'esprit de la Convention s'inspire des principes fondamentaux des Nations Unies qui ont proclamé à nouveau leur foi dans **les droits fondamentaux de l'homme**...

The spirit of the Convention is rooted in the goals of the United Nations: to reaffirm faith in **fundamental human rights**...²

Dans un tel contexte, il n'est guère surprenant de constater que lorsqu'il s'agit de noms de métiers, la traduction française ne reflète pas le choix marqué de l'emploi de termes non sexistes qui, en anglais, sont inclusifs et neutres. La traduction de la contribution du Canada à l'objectif 3 du Millénaire pour le Développement (ONU Femmes) : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, montre que la féminisation, bien que préconisée par le gouvernement, n'est pas toujours appliquée :

Canada helped strengthen the rule of law in three pilot jurisdictions through the training of **200 magistrates, prosecutors, police officers, and lawyers** on the management of sexual assault cases and youth justice³.

Le Canada a contribué à améliorer la primauté du droit dans trois sphères de compétence en participant à un projet pilote. Dans le cadre de ce projet, **200**

¹ UN Women, United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women, <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/cedaw.htm> (consulté le 15 juin 2015).

² Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (CEDAW), <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/cedaw.htm> (consulté le 15 juin 2015).

³ Promote Gender Equality and Empower Women (MDG 3) <http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/mdg3-omd3.aspx?lang=eng> (consulté le 15 juin 2015).

magistrats, procureurs, policiers et avocats ont reçu une formation portant sur la délinquance juvénile et la gestion des cas d'agression sexuelle¹.

Dans ce type d'exemples, il est probable que la stratégie non sexiste soit simplement passée inaperçue lors de la traduction. Les termes « *magistrates* », « *prosecutors* », « *police officers* » et « *lanyers* » ne sont pas des génériques masculins, ils sont épiciènes.

On constate, par ailleurs, une tendance au calque, entraînant dans certains cas des formulations redondantes :

On average, there are 3 men for every **woman deputy** in national parliaments or senior ministers in European governments. Sweden stands out with more **women ministers** than men.

En moyenne, on compte 3 hommes pour une **femme députée** dans les parlements nationaux ou ministres émérites dans les gouvernements européens. La Suède se détache du lot, avec plus de **femmes ministres** que d'hommes².

Si, en anglais, il est indispensable d'ajouter « *woman* » devant « *deputy* » lorsqu'on s'intéresse spécifiquement à la catégorie des « députés femmes », en français, en revanche, la précision « femmes députées » est inutile puisque « députée » existe au féminin.

Dans le Manifeste du Lobby Européen des femmes pour les élections européennes de 2014, on remarque, dans la version française, que le texte est rédigé dans une langue inclusive :

Appoint an EU **coordinator** on Women's rights and gender equality who reports to the European Commission's **President**.

Nommer **un-e Coordinateur/-trice européen-ne** des droits des femmes et de l'égalité des genres **chargé-e** de faire rapport **au/à la Président-e** de la Commission européenne³.

Ce type de formulation non sexiste présente, cependant, le désavantage d'alourdir la langue d'autant plus que les règles de la grammaire française, telles qu'elles sont préconisées par l'Académie Française, sont

¹ Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (OMD 3) <http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/mdg3-omd3.aspx?lang=fra> (consulté le 15 juin 2015).

² Lobby Européen des femmes, Rapport Women's Watch, 2012-13, l'égalité femmes-hommes dans la prise de décision, <http://www.womenlobby.org/publications/reports/article/women-s-watch-2012-2013?lang=fr>.

³ Manifeste du Lobby Européen des Femmes pour les élections européennes de 2014, <http://womenlobby.org/spip.php?rubrique416&lang=fr> (consulté le 15 juin 2015).

respectées. Comme le souligne les auteures de *Avoir bon genre à l'écrit*¹, il existe diverses façons de rédiger des textes non sexistes, accordant une place équitable aux femmes et aux hommes. Ainsi, une autre traduction possible aurait été : « Nommer une personne à la coordination des droits des femmes et de l'égalité des genres chargée de faire rapport à la présidence de la Commission européenne » ou encore « Nommer un coordinateur ou une coordinatrice des droits des femmes et de l'égalité des genres chargée de faire rapport à la présidence de la Commission européenne ». Dans une pétition de 2011, intitulée : « Que les hommes et les femmes soient belles ! »², des féministes francophones ont proposé de revenir à une ancienne règle grammaticale selon laquelle un adjectif pouvait s'accorder avec le nom le plus proche. La grammaire, qu'elle soit anglaise ou française, n'est pas immuable, le masculin ne l'a pas toujours emporté sur le féminin et il n'est, par conséquent, ni impossible ni incorrect de la modifier.

En 1968, Ursula Le Guin choisit d'employer le pronom « il » pour les êtres androgynes de son roman *The Left Hand of Darkness* car elle refuse d'écorcher la langue anglaise en inventant un pronom pour il/elle. Cela lui pose d'autant moins problème qu'elle considère qu'il s'agit d'un pronom à valeur masculine mais, également, générique. En 1976, elle réaffirme ce choix dans un essai intitulé, « Is Gender Necessary? ». Cependant, une ou deux années plus tard, son point de vue sur la

¹ Pierrette Vachon-L'Heureux, Louise Guénette, *Avoir bon genre à l'écrit, guide de rédaction épicienne*, Québec, Les Publications du Québec, 2006.

² Que les hommes et les femmes soient belles !

« Le masculin l'emporte sur le féminin ».

Cette règle de grammaire apprise dès l'enfance sur les bancs de l'école façonne un monde de représentations dans lequel le masculin est considéré comme supérieur au féminin. En 1676, le père Bouhours, l'un des grammairiens qui a œuvré à ce que cette règle devienne exclusive de toute autre, la justifiait ainsi : « lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte ».

Pourtant, avant le XVIII^e siècle, la langue française usait d'une grande liberté. Un adjectif qui se rapportait à plusieurs noms, pouvait s'accorder avec le nom le plus proche. Cette règle de proximité remonte à l'Antiquité : en latin et en grec ancien, elle s'employait couramment.

Plus récemment, l'éminente linguiste Josette Rey-Debove, l'une des premières collaboratrices des dictionnaires *Le Robert*, disait à ce sujet : « J'aime beaucoup la règle ancienne qui consistait à mettre le verbe et l'adjectif au féminin quand il était après le féminin, même s'il y avait plusieurs masculins devant. Je trouve cela plus élégant parce qu'on n'a pas alors à se demander comment faire pour que ça ne sonne pas mal », <http://www.petitions24.net/regleproximite> et <http://lemonde-educ.blog.lemonde.fr/2011/05/04/les-femmes-sont-des-hommes-comme-les-autres/>

question change radicalement : « *This "utter refusal" of 1968 restated in 1976 collapsed, utterly, within a couple of years more. I still dislike invented pronouns, but I now dislike them less than the so-called generic pronoun he/ him/ his, which does in fact exclude women from discourse...* »¹. Elle estime désormais que l'emploi du « générique il » a été une erreur car il a induit chez le/la lecteur/trice une construction imaginaire de personnages masculins et non androgynes comme était son intention.

Ce parcours d'Ursula Le Guin ne saurait en aucun cas faire figure d'exception. Convaincus par les travaux des linguistes féministes² et par les campagnes en faveur d'une langue non sexiste, les Anglo-Saxons ont progressivement abandonné le générique « il » au profit de formulations inclusives. Ainsi, par exemple, comme le montre l'étude d'Asiyat Mustafaeva, en l'espace de deux ou trois décennies, l'emploi du générique masculin a quasiment disparu de la presse britannique³. S'il est permis de penser que la loi a contribué à cette évolution, l'existence du pronom neutre « *they* » au pluriel l'a facilitée.

Sur cette question de l'abandon de l'emploi du masculin générique, l'influence des féministes sur la langue française s'avère plus lente et plus complexe. Entre le XVII^e et le XIX^e siècle, les grammairiens se sont appliqués non seulement à masculiniser la langue mais à en figer les règles, ce qui fait qu'aujourd'hui encore, à l'école, on continue d'apprendre que le masculin inclut le féminin et qu'il l'emporte sur le féminin comme s'il s'agissait d'une vérité universelle et inaltérable. En effet, si l'histoire de la langue française fait état d'une toute autre réalité⁴, le diktat des grammairiens – entretenu par une Académie française aux convictions linguistiques réactionnaires – demeure bel et bien prégnant : honte à celle ou à celui qui ne s'exprime pas dans une langue correcte !

Pour dire et écrire la réalité telle qu'on la conçoit et perçoit, il nous faut donc surmonter deux obstacles, d'une part, oser faire fi de la tyrannie de la norme orthographique et du bon usage et, d'autre part

¹ Ursula Le Guin, *Dancing at the Edge of the World: Thoughts on Words, Women, Places*, New York, Grove press, 1989, p. 15.

² Voir notamment, Dale Spender, *Man Made Language*, London, Boston, Routledge & Kegan Paul, 1980.

³ Voir à ce propos, Asiyat Mustafaeva, « Le sexisme dans la langue anglaise: la reprise des pronoms indéfinis et des épécènes », in Françoise Barret-Ducrocq, Florence Binard, Guyonne Leduc (dir.), *Comment l'égalité vient aux femmes*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 233-4.

⁴ Éliane Viennot, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Paris, iXe, 2014.

convaincre, notamment les éditeurs-trices, que certains des choix grammaticaux ou lexicaux ne sont ni des fautes d'orthographe ou de grammaire, ni des barbarismes mais une volonté de dire les choses autrement. En ce sens, on ne peut que souscrire aux propos de Claudie Baudino qui nous encourage à « *Prendre la démocratie aux mots* » car :

Aux mots qui disent l'inégalité, aux oppositions qui traversent le lexique et les catégories de la grammaire, s'ajoutent tous ces discours qui façonnent le rapport à la langue, à la norme. La règle de grammaire est l'une des premières lois que l'on apprend à respecter ; à travers son apprentissage, c'est une socialisation à l'arbitraire qui s'inculque, l'injonction à ne pas questionner l'ordre qui s'intériorise. Au fond, si la féminisation continue à être perçue comme une entreprise particulièrement scandaleuse c'est sans doute parce qu'elle incarne la contestation, par celles que tout assigne à l'infériorité, des mécanismes par lesquels l'ordre social s'intériorise et se pérennise¹.

L'étymologie, l'orthographe ne suffisent cependant pas à elles seules à donner leur sens aux mots, l'usage qu'on en fait, le point de vue de l'énonciateur-trice contribuent aussi à leur signification. Les féministes (et autres minorités discriminées) n'ont-elles pas appris à se réapproprier les mots destinés à les insulter, les dénigrer, les inférioriser ? En 1907, Elizabeth Robins déclarait : « *We accept the clumsy label [suffragette], we wear it proudly. And it won't be the first time in history that a name given in derision has become a badge of honour!* »². Plus que le mot lui-même, c'est le contexte historique et culturel dans lequel il est employé qui lui confère son sens. Comme nous le rappelle la black-féministe bell hooks, l'usage incorrect des mots, de la grammaire reflète souvent une forme de résistance et toute modification de langue transforme notre vision de la réalité : « *Shifting how we think about language and how we use it, necessarily alters how we know what we know* »³.

¹ Claudie Baudino, *Prendre la démocratie aux mots, pour une réappropriation citoyenne de la langue et de ses usages*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 94-95.

² Elizabeth Robins, *The Convert*, New York, The Feminist Press, 1980 [1907], p. 89.

³ bell hooks, « Language: Teaching New Worlds/New Words », in bell hooks, *Teaching to Transgress: Education as the Practice of Freedom*, New and London, Routledge, 1994, p. 170 et p. 174.

CONCLUSION

Si avec Boileau on aimerait que ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, force est de constater que les limites qu'impose la langue à la transcription de nos constructions mentales rendent leur énonciation et leur transcription difficiles.

Il est compliqué d'échapper au mode de pensée induit par la langue dans laquelle on s'exprime et par les mots qu'elle met à notre disposition. Pourtant, certains concepts/mots sont en inadéquation avec nos constructions mentales, ils déforment/altèrent nos pensées, parfois même ils sont quasi antinomiques avec ce qu'on voudrait exprimer ; ainsi faute de concepts/mots existants offrant une transcription fidèle de nos pensées, on est contraint soit de faire avec l'existant, soit d'inventer d'autres mots.

En outre, s'il est exact que l'on pense selon les catégories de notre propre temps, il nous faut dépasser ces catégories pour penser le futur. Il nous faut, par conséquent, inventer de nouveaux outils de construction langagière : mots/concepts, mots/outils, préfixes, suffixes etc. En 1928, l'essayiste et écrivaine féministe, Winifred Holtby, s'interrogeait déjà sur la nécessité d'introduire un pronom neutre en anglais :

The abolition of sex would not be desirable, even if it were possible, but I have sometimes wondered if abolition of gender might not be convenient. In a society where occupation and character is no longer finally determined by sex what does it matter whether to address an editor or a lawyer as "Dear Sir" or "Dear Madam"? [...] It would seem that for business purposes and workaday world we need a new personal pronoun, personal without gender, neutral but not neuter...¹

Pour ce qui concerne la différence des sexes et le dépassement de la bicatégorisation sexe/genre, il nous faut souligner que le développement des théories féministes, *queer* et transgenre de la fin du vingtième siècle ont accéléré ce processus. L'invention de mots/concepts tels : *wimmin/womyn - herstory - boi- butch/fem - engender/genderize* qui proviennent du registre militant féministe et surtout *queer* contribue à transformer notre vision de la réalité. En effet, en tant que représentations abstraites et synthétiques de concepts, les mots inscrivent ces concepts dans notre

¹ Winifred Holtby, « The Personal Pronoun » (1928), in Mary Stott (dir.), *Women Talking: An Anthology from the Guardian's Women's Page 1922-35. 1957-71*, London, Pandora, 1987, p. 135-136.

présent et leur confèrent une réalité. Comme l'a souligné Riki Wilchins : « *Derrida pointed out that Western thought has always overvalued or privileged language – so much so that we mistake language for the Real. What is named is real, and what is not has no existence* »¹. En tant que vecteur de transmission interculturelle, le traducteur ou la traductrice a donc la responsabilité de retranscrire le sens des mots qui transforment notre vision de la réalité.

Florence BINARD²

BIBLIOGRAPHIE

- Bard, Christine (dir.), *Un Siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999.
- Baudino, Claudie, *Prendre la démocratie aux mots, pour une réappropriation citoyenne de la langue et de ses usages*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Beccuer, Annie et al., *Femmes, j'écris ton nom... : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris, La Documentation française, décembre 1999.
- bell hooks, « Language: Teaching New Worlds/New Words » in bell hooks, *Teaching to Transgress: Education as the Practice of Freedom*, New and London, Routledge, 1994.
- Binard, Florence, « Translating Feminisms: Feminization or De-Genderization? », in Antoine Cazé, Rainier Lanselle (dir.), *Translation in an International Perspective: Cultural Interaction and Disciplinary Transformation*, Bern, Peter Lang, 2015.
- Dufour, Sandra, « Féminisme et langage : l'exemple de "ms." aux États-Unis », in Florence Binard, Alexandrine Guyard Nedelec, Guyonne Leduc (dir.), *Nommer les femmes, le sexe et le genre*, Paris, L'Harmattan (à paraître, automne 2015).
- Holtby, Winifred, « The Personal Pronoun » (1928), in Mary Stott (dir.), *Women Talking : An Anthology from the Guardian's Women's Page 1922-35 . 1957-71*, London, Pandora, 1987.
- Le Guin, Ursula, *Dancing at the Edge of the World : Thoughts on Words, Women, Places*, New York, Grove press, 1989.
- Mustafaeva, Asiyat, « Le sexisme dans la langue anglaise: la reprise des pronoms indéfinis et des épécènes », in Françoise Barret-Ducrocq, Florence Binard, Guyonne Leduc (dir.), *Comment l'égalité vient aux femmes*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- Robertson, Nan, *The Girls in The Balcony, Women, Men, and* The New York Times, Lincoln, Random House, 1992.
- Robins, Elizabeth, *The Convert*, New York, The Feminist Press, 1980 [1907].
- Spender, Dale, *Man Made Language*, London, Boston, Routledge & Kegan Paul, 1980.
- Vachon-L'Heureux, Pierrette, Guénette, Louise, *Avoir bon genre à l'écrit, guide de rédaction épécène*, Québec, Les Publications du Québec, 2006.
- Viennot, Eliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Paris, iXe, 2014.
- Wilchins, Riki, *Queer Theory, Gender Theory*, Los Angeles, Alyson Books, 2004.

¹ Riki Wilchins, *Queer Theory, Gender Theory*, Los Angeles, Alyson Books, 2004, p. 38.

² UFR EILA Université Paris VII Denis-Diderot.

Pages web

- « Un député persiste à dire "Madame le président" et écope d'une sanction », *Libération*, 7 octobre 2014, Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (CEDAW),
<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/cedaw.htm>
http://discriminationsegalite.cidem.org/documents/texte_de_loi_sur_la_feminisation_des_noms_de_metier.pdf
http://nonbinary.org/wiki/Gender_neutral_titles
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994001174/index.shtml>
http://www.liberation.fr/politiques/2014/10/07/un-depute-persiste-a-appeler-sandrine-mazetier-madame-le-president-et-ecope-d-une-sanction_1116530
<http://www.linguee.fr/francais-anglais/search?source=auto&query=mlle>
<http://www.osezlefeminisme.fr/tag/mademoiselle>
<http://www.petitions24.net/regleproximite> et <http://lemonde-educ.blog.lemonde.fr/2011/05/04/les-femmes-sont-des-hommes-comme-les-autres/>
<http://www.rts.ch/info/sciences-tech/reperages-web/6654312-la-suede-fait-entrer-le-pronom-neutre-dans-son-dictionnaire.html>
 Lobby Européen des femmes, Rapport Women's Watch, 2012-13, l'égalité femmes-hommes dans la prise de décision,
<http://www.womenlobby.org/publications/reports/article/women-s-watch-2012-2013?lang=fr>
 Manifeste du Lobby Européen des Femmes pour les élections européennes de 2014,
<http://womenlobby.org/spip.php?rubrique416&lang=fr>
 Promote Gender Equality and Empower Women (MDG 3)
<http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/mdg3-omd3.aspx?lang=eng>
 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (OMD 3)
<http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/mdg3-omd3.aspx?lang=fra>
The Sunday Times, « Now pick Mr, Mrs, Miss, Ms...or Mx for no specific gender », 3 May 2015, http://www.thesundaytimes.co.uk/sto/news/uk_news/article1551885.ece
 UN Women, United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women, <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/cedaw.htm>
 University of Loughborough, Inclusive Language – Code of Practice.
<http://www.lboro.ac.uk/services/hr/a-z/inclusive-language---page.html>